



Plan régional d'insertion
des travailleurs handicapés



TRANSITION FORMATION INITIALE ET INSERTION DES JEUNES

Groupe de travail n°1 : Accompagner en amont de la
sortie du système scolaire afin de prévenir les ruptures

18 juin 2020

RAPPEL DES OBJECTIFS DU GROUPE DE TRAVAIL

- ▶ Créer les conditions d'un meilleur accompagnement vers l'emploi des jeunes handicapés en fin de formation initiale (Education Nationale et Education spécialisée) et favoriser leur insertion en milieu professionnel ordinaire
- ▶ Mettre en place des partenariats afin d'optimiser le passage de relais entre la formation initiale (Education Nationale et Education spécialisée) et le SPE. Renforcer les coopérations

LES ÉTAPES: DE FÉVRIER 2019 À JUIN 2020

- Réunion de cadrage du 8 février 2019
- Réunions du 15 mars et du 23 mai 2019. Solutions émergées: la solution partenariale et l'interconnaissance
- Rencontre avec les coordonnatrices d'Ulis le 23 janvier 2020 (recensement de l'existant et des besoins)
- Réunion avec les coordonnatrices d'Ulis le 6 mai 2020: l'accompagnement vers l'insertion pendant la crise sanitaire et après

PROPOSITION D' ACTIONS

- ▶ Mise en place des rencontres d'informations et d'échanges (à partir du mois d'octobre) au niveau départemental
- ▶ Mise en relation des partenaires (EN, SPE) pour les cas particuliers liés à la crise sanitaire (cas recensés le 6 mai)
- ▶ Mise en place d'un partenariat (EN, SPE), à l'échelle départementale, pour accompagner les élèves en dernière année du parcours scolaire
 - ▶ rencontres collectives et individuelles
 - ▶ accompagnement partenarial en amont de la sortie
 - ▶ suivi après la sortie

Transition jeunes

Gdt 1

Organisation des rencontres d'informations et d'échanges au niveau départemental

RAPPEL DES OBJECTIFS

► **Finalité** : Créer les conditions d'un meilleur accompagnement vers l'emploi des jeunes en fin de formation initiale (sortant d'ULIS et/ou en inclusion individuelle) et favoriser leur insertion en milieu professionnel ordinaire

Dans le cadre des rencontres d'informations et d'échanges au niveau départemental, cette finalité sera poursuivie à travers les objectifs suivants :

- Favoriser l'interconnaissance des acteurs de l'éducation nationale et du SPE
- Informer les professionnels concernant dispositifs existants et les structures d'accompagnement des jeunes en situation de handicap vers l'insertion professionnelle
- Faciliter les échanges et la mise en réseau des professionnels de la scolarisation et de l'insertion

PROPOSITION D'ORDRE DU JOUR

- **Attente de l'arrivée des participations (15 min)**
- **Introduction (15 min)**
 - **Objectif** : présenter les objectifs de la journée et l'historique de l'action du PRITH
 - **Format** : introduction orale. Par qui (à déterminer) : Education nationale (Directeur académique , si la réunion a lieu dans un établissement, Directeur de l'établissement?) Direccte/Agefiph (Interventions croisées)
- **Tour de table, présentations croisées (30 min)**
 - **Objectif** : se présenter et se connaître
 - **Format** : chacun se présente à son voisin (A à B et B à A). Au retour en groupe, les présentations de chacun sont faites par le coéquipier (B présente A et A présente B au groupe)
- **Etude de cas : Persona et parcours utilisateur (1H30)**
 - **Objectif** : échanger et définir des pistes de solution aux problématiques rencontrées par les acteurs de terrain
 - **Format 1 : sous-groupe tournants.** 45 minutes de sous-groupe, 15 min de pause, 30 min de sous-groupe (changement de groupe)
 - **Format 2** : sous-groupe de 45 minutes, 15min de pause, 30 min de restitution
(le format sera choisi en fonction du nombre de participants)
 - **Animation** : recherche de solution avec la méthode des « personas » (voir détails méthodologiques à la diapositive suivante)

MÉTHODE D'ANIMATION PERSONA

- **Des fiches « personas » seront produites en amont de la réunion.** Le but est de se mettre dans la peau de la personne, comprendre ce qu'elle vit, quels sont ces besoins et surtout les difficultés qu'elle rencontre. De cette façon, les solutions proposées sont centrées sur elle et non sur la personne qui génère la solution. Les fiches personas précisent :
 - **La biographie du persona:** informations factuelles (âge, statut)
 - **Ses objectifs :** les aspirations et les envies
 - **Ses comportements :** habitudes et préférences
 - **Ses besoins et ses difficultés :** pour arriver à ses objectifs notamment
- **Les fiches préalablement produites seront présentées et amendées par les participants.** Il s'agira ensuite de travailler sur la résolution des besoins et des difficultés du persona (voir diapositive suivante) en identifiant dans le cadre des sous-groupes les ressources existantes (acteurs et/ou dispositifs) pour les résoudre et les ressources à créer.

LISTE DES PARTICIPANTS

- Le service public de l'emploi SPE (niveau local) : Pôle Emploi, Cap Emploi, Missions Locales
- L'Education nationale (via le Rectorat) : enseignants référents, coordinateurs ULIS dans un premier temps (*MLDS et autres professionnels de l'EN possibles par la suite, à définir par l'EN*)
- MDPH
- Agefiph
- Direccte

DOCUMENTS FOURNIS

Les participants recevront à leur arrivée:

- Un badge
- L'ordre du jour de la demi-journée
- La liste des personnes inscrites, leurs coordonnées
- Une fiche synthétique recensant les rôles des acteurs et dispositifs existants au niveau local
 - Service public de l'emploi
 - Acteurs de l'Education nationale. Exemple : rôle des enseignants référents, les ULIS
 - MDPH et RQTH
 - Autres aides mobilisables (ex: Agefiph)

PROCHAINES ÉTAPES

- Juin-juillet 2020 : Lancement des invitations (« save the date »)
- Novembre 2020 (5 ou 6 novembre matin) : Tenue de la réunion départementale dans le département 35

ORGANISATION LOGISTIQUE

Calendrier

- Période : 5 ou 6 novembre 2020
- Durée: 2H30 le matin

Lieu

- En fonction de la capacité à prévoir, réunion dans un établissement scolaire selon les possibilités de l'Éducation nationale

Invitations et mobilisation des acteurs

- Par la coordination du PRITH (liste des invités fournie par le Rectorat, la Direccte et l'Agefiph)
- Relai par les institutions régionales / départementales

Mise en relation des partenaires (EN, SPE) pour les cas particuliers liés à la crise sanitaire (cas recensés le 6 mai)

Cas analysés en réunion avec les coordonnatrices

- 3 élèves – besoin: accompagnement pour trouver une entreprise (apprentissage CAP) → mise en relation avec ML ou CAP
- 2 élèves – besoin: en attente de stage en Esat et orientation Esat (pris en charge par le médico-social) → pas de mise en relation, déjà pris en charge
- 2 élèves – besoin: accompagnement vers l'insertion → mise en relation avec ML ou CAP
- 1 élève – besoin: accompagnement RQTH et orientation vers l'apprentissage → mise en relation avec ML ou CAP et avec la MDPH
- 1 élève – B: accompagnement orientation apprentissage → mise en relation avec ML ou CAP
- 1 élève – B: accompagnement projet professionnel (Ladapt prévu) → pas de mise en relation, déjà pris en charge
- 3 élèves en fin de CAP APR, ATMFC, HCR – B: accompagnement vers l'insertion prof (inscription Cap emploi ou ML) → mise en relation avec ML ou CAP

Mise en place d'un partenariat (EN, SPE), à l'échelle départementale, pour accompagner les élèves en dernière année du parcours scolaire

Proposition de l'action partenariale

Etape 1:

Les coordonnateurs d'Ulis LP et les professionnels du SPE se rencontrent dans le cadre d'un dispositif d'accompagnement partenarial:

- *Réunions d'interconnaissance déjà prévues facilitant le contact*
- Réunion ou contacts pour analyser les situations concrètes des élèves
- Réunions de présentation des dispositifs d'accompagnement vers l'insertion ou vers la reconnaissance du handicap par les partenaires du SPE au sein des lycées, en direction des élèves et des familles

Etape 2:

- Les coordonnateurs d'Ulis, en concertation avec les élèves et leurs familles adressent un jeune vers un partenaire à l'aide d'une fiche de liaison (à construire) *évolution directe du traitement pendant la crise sanitaire*
- Le partenaire met en place des actions pour anticiper la sortie du système scolaire; il informe les coordonnateurs d'Ulis

Etape 3:

- Le jeune est suivi après la sortie du système scolaire par le partenaire du SPE

La coordination du PRITH prépare un cahier des charges détaillant cette proposition (en vue de test sur les 3 lycées rennais)